



QUARTIER MINEUR

REFUS DE REINTEGRER

Le quartier mineur de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis est sous tension et les personnels font les frais d'une gestion que le bureau local **Force Ouvrière Justice** qualifie de « bisounours » de la part de la direction du bâtiment D4.

Et ce n'est pas « l'activité poney » mise en place qui ramènera la quiétude sur cette entité mais bien la prise en compte des requêtes des agents acteurs d'une détention sécurisée en lien étroit avec les acteurs de la PJJ. N'en déplaise à certains !

En effet, le jeudi 02 février 2023 vers 17h00, 6 mineurs à défaut de manger des crêpes pour la chandeleur ont décidé de jouer la prolongation sur la cour de promenade dédiée en refusant de réintégrer leurs cellules.

En dépit des nombreuses injonctions de la hiérarchie, les minots restent hostiles à toutes discussions et campent sur leur position provocatrice.

Face à la situation de plus en plus tendue l'ensemble des personnels du bâtiment D4 a été réquisitionné. Les ELAC et les ELSP ont été dépêchées sur place avec la cellule sécurité. Les ERIS de Paris ont été mises en alerte et sont restées en appui.

Après une ultime négociation pour les persuader de regagner leur cellule, le chef d'établissement ordonna l'intervention d'une équipe sur cours de promenade.

Vers 19h30, les auteurs de troubles ont été maîtrisés par l'équipe d'intervention. Aucun blessé n'a été déploré tant au niveau des personnels que des détenus.

Sur les observations des agents, les meneurs ont été identifiés. Trois seront acheminés au quartier disciplinaire. Un autre a été pris en charge par les ERIS pour un transfert par mesure d'ordre et de sécurité.

En présence du chef d'établissement un débriefing a eu lieu avec l'ensemble des acteurs qui ont contribué à la gestion de cet incident sensible.

Une nouvelle fois, les personnels tous corps et grades confondus ont démontré leur professionnalisme et leur savoir-faire dans la gestion d'un incident majeur au sein de notre établissement pénitentiaire.

Une nouvelle fois, ils ont été à la hauteur de la confiance confiée dans la gestion d'un tel événement qui a mobilisé des moyens et des ressources humaines.

Le bureau local **Force Ouvrière Justice** les félicite pour leur dévouement ainsi que leur engagement au quotidien au sein de l'institution pénitentiaire.

Notre organisation professionnelle souligne également le message de fermeté et de dissuasion envoyé à la population pénale.

Par ailleurs, **le bureau local Force Ouvrière Justice** constate des problèmes de dysfonctionnement des badgeuses et qui peuvent être à l'origine de la non prise en compte des heures.

Sur ce point, si un message pédagogique voire une consigne a été envoyé via la liste générale par le responsable de l'UOS central pour expliquer comment pointer...

Pour **Force Ouvrière Justice**, il serait plus pragmatique et objectif de mettre en place deux voire trois badgeuses supplémentaires pour permettre la fluidité et éviter ses dysfonctionnements récurrents.

Adresse du Bureau local : espace Aréna 07 avenue des Peupliers
91700 Fleury-Mérogis

Mails : mafleury@fojustice.fr
fo.ma-fleury@justice.fr

Tél Externe : 0169723240/41
Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

 [Slp FO Fleury-Mérogis](#)

SLP FO Justice Fleury-Mérogis
Le 03 février 2023

